

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ


SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 453/2010

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	CYGEL
	Code du produit.	CY10500; CY20000
	N° CAS	Aucun attribué
	N° EINECS	Aucun attribué
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Thermoreversible Gel SU24 Recherche scientifique et développement
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	BioStatus Limited 56A Charnwood Road Shepshed Leicestershire LE12 9NP United Kingdom T: +44 1509 558 163 F: +44 1509 651 061 E: enquiry@biostatus.com W: www.biostatus.com
	Téléphone	T: +44 1509 558 163
	Fax	F: +44 1509 651 061
	Email (personne compétente)	E: enquiry@biostatus.com
		W: www.biostatus.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Tél. d'urgence	+44 1509 558 163 (Hours of operation 09.00-18.00 GMT Mon-Fri)

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Ne contient aucun ingrédient dangereux	
	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	
	Risques physiques	Non classé
	Santé humaine	Non classé
	Environnement	Non classé
	(67/548/CEE, 1999/45/CE et 2006/121/CE)	Non classé
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Désignation Commerciale	CYGEL
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun
	Mention(s) de Danger	Aucun
	Mention(s) de Mise en Garde	P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P264: Se laver (mains et la peau exposée) soigneusement après manipulation. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
2.3	Autres dangers	Attention - Cette préparation contient une substance qui n'a pas encore été complètement testée.
2.4	Autres informations	Aucun

	Document Ref:	CY1MC.SDS
	Revision #:	006
	Revision date:	06/05/26

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP); (67/548/CEE, 1999/45/CE et 2006/121/CE)

Ne contient aucun ingrédient dangereux

Composition informations sur les ingrédients	%	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de Danger et Mention(s) de Danger
PROPRIETARY FORMULATION OF OXIRANE METHYL-POLYMER	10-30	9003-11-6	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun

3.2 Autres informations

Pour le texte complet des phrases de H/P, consulter le chapitre 16.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Inhalation

Ingestion

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Attention - Cette préparation contient une substance qui n'a pas encore été complètement testée.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Ingestion

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Peut irriter le système respiratoire.

Peut provoquer maux de tête, nausées et vomissements.

Peut causer une irritation.

Peut provoquer une irritation oculaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Non inflammable. En cas de propagation de l'incendie: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué.


5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un

	Document Ref:	CY1MC.SDS
	Revision #:	006
	Revision date:	06/05/26

	protection et procédures d'urgence	appareil de protection des yeux/du visage. Veuillez vous référer ?la section 8 de la FDS pour plus de détails.
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Recouvrir d'un matériau absorbant ou empêcher la propagation, puis ramasser et jeter.
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Recouvrir d'un matériau absorbant ou empêcher la propagation, puis ramasser et jeter. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Laver la zone de déversement avec de l'eau.
6.4	Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Veuillez vous référer ?la section 8 de la FDS pour plus de détails. Pour le texte complet des phrases de H/P, consulter le chapitre 16. Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13.

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Lire attentivement le mode d'emploi / de stockage. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver systématiquement les mains avant de fumer, de manger ou de boire.
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Température de stockage Temps limite de stockage	Température de stockage (°C): 2-8. Ne pas congeler. Respecter les indications sur l'étiquette et les instructions d'utilisation.
	Matières incompatibles	Non attribué.
7.3	Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Thermoreversible Gel SU24 Recherche scientifique et développement

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1	Paramètres de contrôle Valeurs limites d'exposition	Non déterminé.
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Pratiquer une ventilation adéquate.
8.2.2	Équipement personnel de protection	
	Protection des yeux/du visage	 Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).
	Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
	Protection respiratoire	Non requis normalement. Probablement pas dangereux par inhalation du fait de la basse pression de vapeur du produit à température ambiante.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	Liquide incolore, Incolore Gel.
	Couleur.	Incolore.
	Odeur	Inodore.
	Seuil olfactif	Non disponible.
	pH	Non disponible.
	Point de fusion/point de congélation	Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2 Autres informations

Rien de connu.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Rien de connu.
10.2 Stabilité chimique	Stable à des températures ambiantes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Rien de connu.
10.4 Conditions à éviter	Rien de connu.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Forte Alcalis.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Rien de connu.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES


11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Mélange	
Attention - Cette préparation contient une substance qui n'a pas encore été complètement testée.	
Toxicité aiguë	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Irritation	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Corrosivité	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Sensibilisation	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Toxicité à dose répétée	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Cancérogénicité	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Mutagénicité	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour la reproduction	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
11.2 Autres informations	
Inhalation	Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer maux de tête, nausées et vomissements.
Contact avec la Peau	Peut causer une irritation.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation oculaire.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.
12.6 Autres effets néfastes	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
13.2 Autres informations	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un

	Document Ref:	CY1MC.SDS
	Revision #:	006
	Revision date:	06/05/26

appareil de protection des yeux/du visage. Veuillez vous référer ?la section 8 de la FDS pour plus de détails.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NON CLASSEE COMME UNE SUBSTANCE DANGEREUSE POUR LE TRANSPORT.	Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies. (IMDG, OACI/IATA , ADR/RID).
14.1 numéro ONU,	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Rien de connu.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 453/2010.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non déterminé. Pas d'informations disponibles.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

LÉGENDE


LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
Flam. Liq. 1	Liquide Inflammable Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide Inflammable Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide Inflammable Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë Catégorie 4
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. Catégorie 3
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. Catégorie 1

Mention(s) de Danger et Mention(s) de Mise en Garde


Ne contient aucun ingrédient dangereux	<p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P264: Se laver (mains et la peau exposée) soigneusement après manipulation.</p> <p>P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
--	---

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. BioStatus ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. BioStatus n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de

	Document Ref:	CY1MC.SDS
	Revision #:	006
	Revision date:	06/05/26

la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

	Document Ref:	CY1MC.SDS
	Revision #:	006
	Revision date:	06/05/26